

Question de Mme Kattrin Jadin au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales, sur "les attentats du 1^{er} juillet 2016 à Dacca, Bangladesh"

Kattrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, le vendredi 1^{er} juillet, Dacca, la capitale du Bangladesh, a été le théâtre d'une prise d'otages de près de 12 heures, attentat revendiqué par l'État islamique. Ce nouvel acte de barbarie aura coûté la vie à 20 personnes et fait une trentaine de blessés.

Selon plusieurs analystes, l'équipement des terroristes – fusils d'assaut, pistolets et explosifs –, ainsi que la planification de cet attentat démontreraient une opération préparée de longue date, nécessitant la mobilisation d'un réseau local bien implanté. En effet, depuis septembre 2015, l'État islamique aurait revendiqué pas moins d'une vingtaine d'attentats dans la région, le plus souvent sous forme d'assassinats. Au fur et à mesure, celui-ci aurait pu bénéficier de l'allégeance de certains groupes armés radicaux actifs dans la région, ainsi que du soutien d'une certaine frange de la population locale.

Avéré, le déploiement d'un réseau terroriste structuré dans cette région serait d'autant plus préoccupant qu'une filiale implantée au Bangladesh aurait potentiellement à sa disposition une diaspora de jeunes nationaux possédant un passeport étranger, notamment britannique.

Confirmez-vous les indications selon lesquelles un réseau terroriste structuré émanant de l'État islamique serait effectivement implanté de manière durable au Bangladesh? Nos services de renseignement disposent-ils d'éléments qui permettraient de suspecter une expansion à d'autres pays du sous-continent indien?

Pouvez-vous m'informer du nombre de citoyens belges résidant actuellement au Bangladesh? Prévoyez-vous de renforcer les consignes spécifiques formulées à destination de nos ressortissants belges actuellement présents sur le territoire?

Une rencontre avec vos homologues de l'Union européenne sur la question d'une éventuelle expansion de Daesh dans le sous-continent indien est-elle prochainement prévue à l'ordre du jour? Je précise que ma question date du 4 juillet.

Didier Reynders, ministre: Madame Jadin, pour rappel, 28 personnes, dont neuf Italiens, sept Japonais, deux Bangladais, un Américain et une Indienne ont succombé à la suite de la prise d'otages du 1^{er} juillet à Dacca. Ces dernières années, le climat sécuritaire s'est gravement détérioré au Bangladesh, en particulier depuis les dernières élections de janvier 2014. De la sorte, les quelques mois ayant précédé l'attentat du 1^{er} juillet ont été émaillés d'une cinquantaine d'assassinats perpétrés par des personnes inspirées par le fondamentalisme islamique.

Divers groupes terroristes locaux de la mouvance islamiste sont actifs au Bangladesh. Je pense ici notamment au Ansarullah Bangla Team et au Jamaat-ul-Mujahideen Bangladesh.

Malgré le fait que l'État islamique ait revendiqué l'attentat du 1^{er} juillet, aucun lien formel n'a été établi entre les auteurs et ledit État.

Le gouvernement bangladais conteste la présence de l'État islamique au Bangladesh. Le ministre de l'Intérieur de ce pays a également, durant la visite du secrétaire d'État, John Kerry, fin août, à nouveau réfuté les liens entre la mouvance islamiste locale et l'État islamique. Il est donc difficile de juger si la revendication par l'EI résulte d'un opportunisme médiatique ou s'il s'agit d'une présence avérée de cette organisation au Bangladesh. À l'heure actuelle, je n'ai pas encore pu m'entretenir à ce sujet avec mon collègue bangladais.

Actuellement, le nombre de Belges résidant au Bangladesh et inscrits au registre consulaire s'élève à 64.

À titre informatif, la Belgique ne dispose pas d'ambassade à Dacca. Elle s'appuie, par conséquent, sur l'ambassade belge à New Delhi et, le cas échéant, sur l'ambassade des Pays-Bas à Dacca.

Actuellement et sur la base des informations dont il dispose, notre personnel diplomatique à New Delhi déconseille tout voyage qui n'est pas nécessaire au Bangladesh.

Je peux encore vous dire que l'éventuelle expansion de l'État islamique dans le sous-continent indien n'a pas encore été mise formellement à l'agenda du Conseil Affaires extérieures de l'Union européenne, cette année. Le Bangladesh fait cependant l'objet de discussions au sein du groupe de travail Asie. Qu'il s'agisse du terrorisme ou de la situation des droits de l'homme, l'UE suit ce pays de près, en étroite collaboration avec la délégation de l'UE et les ambassades des États membres à Dacca. La Belgique suit également de près la situation par le biais de son ambassade à New Delhi, voire l'ambassade des Pays-Bas à Dacca.

Vu la situation, le flux de réfugiés pouvant provenir de la région nous préoccupe. J'ai personnellement demandé, lors du Conseil Affaires générales de ce mardi à Luxembourg, que le Bangladesh fasse partie des pays à prendre en considération dans le cadre de l'examen, lors du Conseil européen de jeudi et de vendredi, des démarches en matière de politique migratoire.

Katrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse.